



thélemythe.

|2016
RAPPORT ANNUEL

ASSOCIATION LOI 1901
Reconnue d'intérêt général depuis le 24 juillet 2009

6bis, avenue du Maine 75015 Paris
Tél : 01 49 54 01 00 | www.thelemythe.asso.fr

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GENERAL.....	2
I – L’association gestionnaire	2
1. Présentation de Thélèmythe.....	4
2. Le conseil d’administration.....	10
3. Organisation institutionnelle.....	11
II – Bilan de l’activité 2016 (tous établissements confondus).....	12
1. L’analyse des flux	12
2. Les admissions	13
3. La provenance des admissions	14
4. Les sorties.....	15
5. L’hébergement des jeunes suivis au 31 décembre 2016.....	16
Conclusion	17

MOT DU DIRECTEUR GENERAL



L'année 2016 fut véritablement pour l'association une année d'innovation institutionnelle.

Riche de son partenariat de terrain avec les cinq conseils départementaux avec lesquels Thélèmythe œuvre au quotidien, nous avons pu à l'échelle locale établir une corrélation entre les besoins n'ayant pas trouvé réponse auprès des publics accueillis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et des champs de compétences et d'intervention que pouvait proposer l'association.

Que ce soit de micros dispositifs pensés spécifiquement chaque fois pour une prise en charge dite « atypique », à un dispositif de médiation pouvant intervenir à la demande du département dans une institution auprès d'équipes de travailleurs sociaux confrontés à des situations d'impasse, à une plate forme de psychodrame et de psychothérapie à l'adresse d'enfants de six à seize ans ; ces expérimentations sont riches d'enseignement pour l'ensemble de l'institution. Durant nos journées d'étude semestrielles, ces dispositifs innovants sont dépliés, confrontés de façon heuristique par l'ensemble des acteurs de l'association.

Il est important de rappeler que cette dynamique a été rendue possible par le travail engagé dès la fin de l'année 2014 et tout au long de l'année 2015 avec le nouveau conseil d'administration et la volonté de la direction générale de raviver l'engagement des équipes autour de l'actualisation du projet associatif et de ses statuts.

Cette réflexion, en lien avec les projets initiés cette année, a permis de renforcer l'adhésion de l'ensemble des acteurs, adhérents, bénévoles et équipes salariées, dans une démarche complémentaire : chacun d'entre eux apportant sa plus-value spécifique.

Preuve que cette dynamique est toujours en marche, trois autres projets pensés en 2016 ont vu le jour en 2017.

Mais l'année 2016 fut également une année de bouleversement et de changement. Le décès en mars de notre comptable, Irène DIAS, a été une épreuve surmontée par nos équipes. Deux directrices, Mesdames Rachel KADA et Françoise GARNIER, présentes dès l'origine de la mise en œuvre du dispositif, nous ont aussi quittées, hélas, pour une retraite bien méritée. Nous tenons à les remercier de leur engagement ancré dans les valeurs fondatrices de l'association.

La gestion de nos ressources humaines a connu d'autres bouleversements. En effet, sur un effectif global de vingt neuf salariés, treize salariés ont été embauchés sur l'année dont la moitié recrutés sur des postes pérennes : une première pour notre association.

Ainsi, l'accueil de ses nouveaux salariés a été, pour l'association, un enjeu majeur qui perdure encore à ce jour. Les remplacements des deux directrices « emblématiques » ont été couronnés de succès grâce à la mise en place d'un tuilage.

Par ailleurs, l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis a permis la création d'un nouveau poste de chef de service, nouvelle entité pour l'association. L'intégration de ces deux chefs de service a pu s'inscrire dans un parcours de formation cohérent et en réponse à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

D'autres établissements connaîtront dans les prochaines années des changements qui viendront impacter leur organisation. En 2016, cela a été le cas pour le siège de l'association dont la demande de renouvellement des frais de siège pour les cinq prochaines années a été renouvelée par les autorités publiques.

Enfin, le travail sur notre rapport d'activité est toujours en cours. Nous espérons finaliser sa nouvelle présentation pour l'année prochaine.

Ainsi, la mobilisation de tous les acteurs de l'association, toutes catégories confondues, nous permet aujourd'hui de penser autrement la stratégie à long terme de l'association, et ce malgré un contexte budgétaire contraint. L'attachement à nos valeurs et notre capacité d'adaptation constituent une force qu'il nous faut continuer de cultiver.



Norbert LIGNY

I – L'association gestionnaire

1. Présentation de Thélèmythe

L'association Thélèmythe a été fondée en 1989 sur la base du constat de carences manifestes dans la prise en charge d'adolescents. Pour répondre aux besoins de certains jeunes qui ne trouvaient pas dans les dispositifs traditionnels de réponses adéquates, une proposition expérimentale à visée socio-éducative et thérapeutique a été formulée. Le couplage entre l'éducatif et la thérapie est au cœur du dispositif d'aide de l'association qui en a fait le fil conducteur de son projet d'insertion sociale.

En effet, les différents acteurs du champ social ont été bousculés par l'évolution des problématiques des jeunes en grande difficulté. L'augmentation des facteurs d'exclusion engendrée par les transformations de l'économie, la montée du chômage, la métamorphose de la structure familiale, a remis en cause la pertinence des méthodes de prise en charge de ces publics. Face à l'ampleur des problèmes rencontrés et aux conséquences psychologiques attribuables dans certains cas, à la dégradation de la situation économique et sociale, il s'agissait de prendre en compte la dimension psychique des troubles de la socialisation, occultée dans les réponses socio-éducatives traditionnelles. L'association l'a intégrée dans son travail avec des adolescents exposés à des expériences inadéquates voire traumatiques.

Ces adolescents (de 16 à 21 ans) ont pour une grande majorité « un palmarès institutionnel » impressionnant. Ils ont souvent été ballotés de foyers d'urgence en foyers éducatifs, en familles d'accueil, en séjours hospitaliers, en Centre éducatif renforcé. De part la gravité de leurs passages à l'acte, ils ont fini par être étiquetés comme « des incasables ».

Thélèmythe est souvent présentée comme un ultime recours. Elle propose un accompagnement singulier au moyen de procédures individualisées et modulables. Trois paramètres fondent l'intervention des praticiens : la dimension sociale, la perspective éducative et le facteur psychique. L'hypothèse, que nous formulons, repose sur l'idée que les trois dimensions nécessitent d'être traitées conjointement. Une seule dimension négligée et l'opération est vouée à l'échec.

➤ Implantation des établissements

L'association qui opère en région parisienne s'est rapidement développée. Elle a multiplié ses services puisqu'elle compte cinq établissements qui accueillent deux cent quinze adolescents. Elle emploie vingt-neuf salariés permanents et travaille avec soixante-quinze psychothérapeutes indépendants.



Etablissement de Paris 6 bis avenue du Maine 75015 Paris	Service d'hébergement et de suivi psychosocial Arrêté du 20 mars 2007 Capacité d'accueil : 96 places
Etablissement de l'Essonne 64/66 rue Jean Argeliès 91206 Juvisy-Sur-Orge	Accueils de mineurs âgés de 16 ans au moins, de jeunes majeurs, de femmes enceintes et de mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans. Arrêté du 12 juillet 2007 Capacité d'accueil : 40 places
Etablissement des Hauts-de-Seine 69 rue de la République 92800 Puteaux	Service d'hébergement et de suivi psychosocial Arrêté du 12 juillet 2007 Capacité d'accueil : 32 places
Etablissement de Seine-Saint-Denis 29 avenue Pasteur 93100 Montreuil	Service d'hébergement et de suivi psychosocial Arrêté du 17 janvier 2007 Capacité d'accueil : 42 places
Etablissement du Val de Marne 34 rue Charles Silvestri 94300 Vincennes	Service d'hébergement et de suivi psychosocial Arrêté du 1 ^{er} janvier 2010 Capacité d'accueil : 42 places

➤ Organisation et prestations

Les savoirs pratiques

L'institution propose une prise en charge globale et différenciée dans le cadre d'une mise en situation d'autonomie : l'hébergement individuel et l'obtention d'une allocation d'entretien font partie intégrante du dispositif. Pour ces jeunes, cette expérience d'autonomie est loin d'être une évidence. Elle suppose de la part de l'équipe un énorme travail afin qu'elle ne soit pas l'occasion de reproduire les échecs du passé. Voilà pourquoi sans nécessairement rentrer dans le détail de l'accompagnement, il faut en indiquer les points essentiels.

D'un point de vue assez général, la posture de l'association à l'égard des jeunes mais aussi d'ailleurs à l'égard des intervenants, est de ne pas dénier les failles. C'est avec cela que l'institution travaille. Plutôt que de faire valoir un idéal de « bon jeune » auquel il faudrait se conformer, elle suggère d'interroger les identifications qui enferment et, au fond, incite à prendre le risque de son désir au lieu d'abdiquer pour tenter de ressembler à l'image que l'on se fait de ce qu'il convient d'être.

Les intervenants sont dans une logique revendiquée de ne pas tout savoir, de ne pas tout voir en assumant les manques et le hors sens, c'est-à-dire le fait que rien n'est jamais totalement transparent. Loin d'être dans une perspective de vouloir tout maîtriser, il s'agit de reconnaître les jeux, les écarts, les déplacements dans les positions énonciatives et d'accepter que ça échappe. Les praticiens sont confrontés à ce qui rate, l'oublier serait une erreur. Dans une certaine mesure « le tout se passe bien » est banni du vocabulaire de l'évaluation des suivis : il ne serait pas crédible. Un tel dispositif suppose bien sûr d'être étayant, aidant pour qu'un travail d'élaboration soit possible et que les problèmes puissent, au moins en partie, être verbalisés. Il arrive que des jeunes reviennent nous voir des années plus tard pour continuer leur travail et que nous apprenions alors des choses que nous ne savions pas et qui paradoxalement, étaient d'autant plus opérantes pour la démarche, que justement nous ne le savions pas.

– Le suivi socio-éducatif et psychothérapeutique.

Le suivi est organisé à partir de la mise en place d'un binôme composé du directeur de service (représentant l'institution) et du psychothérapeute (facilitant le travail réflexif). Les intervenants se situent comme des passeurs : le psychothérapeute pour rendre une psychothérapie possible (ce qui suppose la plus part du temps de lever un certain nombre de résistances), le directeur de service pour garantir les conditions institutionnelles de l'accompagnement (ce qui suppose de travailler autour des règles, des droits et des devoirs de l'institution et à l'égard de l'institution), le binôme pour induire la socialisation (ce qui suppose, dans le cadre du transfert d'être vigilant au clivage possible entre bon objet et mauvais objet). Il est important que chaque intervenant agisse comme un étayage pour les interventions de l'autre (ce qui suppose de réfléchir sur la dynamique de cette relation à trois en tenant compte des stratégies d'évitement ou de mise en échec du dispositif). En s'appuyant sur le concept de situation critique, l'association essaye de déborder la notion de pathologie : la situation est l'objet de l'intervention thérapeutique et socio-éducatif.

Les deux adultes en fonction de leur place respective, jouent un rôle de référent et de repères. Ils

sont confrontés, au moins dans la période où le jeune prend contact avec l'association, à la crise de l'adolescent qui se présente la plupart du temps comme une « urgence chronique ». Dans cette situation d'urgence la symptomatologie oriente la prise en charge qui ne s'y limite pas.

Au moment de l'admission, l'accompagnement se concentre sur cette crise. La double référence, est là pour permettre à la dynamique conflictuelle du sujet de trouver des issues. La problématique de l'adolescent s'actualise dans la relation aux acteurs du binôme. Cette actualisation est au cœur de l'analyse menée par les intervenants qui bénéficient des différentes instances de contrôle (dans le sens psychanalytique du terme) internes ou externes à l'association (dans le cas des psychothérapeutes, psychanalystes ou psychologues indépendants qui ont leurs propres instances de supervision en fonction de leur orientation clinique).

Les intervenants sont donc invités à rendre compte d'une manière lisible de leurs pratiques. Cette exigence de contrôle et de publicisation des fruits de l'expérience clinique est l'élément fédérateur qui dépasse, sans les dénier, les différentes options théoriques des praticiens.

– L'hébergement externalisé et individualisé

L'hébergement en logement individuel est pensé de manière personnalisée. Dans tous les cas de figure, il rompt avec les dispositions collectives antérieures. L'hébergement, au-delà de sa fonction première, est un support, une médiation sur laquelle repose la dynamique éducative et le travail psychothérapeutique. La confrontation à un habitat individuel, au voisinage imposé, à l'image véhiculée par ce type d'hébergement social, au manque relatif de confort, aux contraintes élémentaires de la vie quotidienne, est interrogée et analysée avec le jeune par les deux acteurs du binôme.

– L'allocation d'entretien

Une allocation mensuelle est octroyée et gérée par l'adolescent et le directeur de service. Elle constitue un autre point central sur lequel se focalise la négociation et l'analyse. L'allocation d'entretien et l'allocation d'hébergement au-delà de leur fonction élémentaire, sont conçues, là encore, comme des outils au service de l'accompagnement.

Ce dispositif est encadré par quelques règles qui structurent la prise en charge : confidentialité des informations, référence constante au contrat d'origine, respect de la législation actuelle, relation permanente avec le tiers actif des instances de contrôle internes et de l'Aide sociale à l'enfance en externe. Il s'agit, au moyen d'une série de médiations et d'un traitement par la parole de recourir à tous les éléments constituant la dynamique de l'insertion sociale.

Les instances d'évaluation et de contrôle

La clinique nous enseigne que le rapport au réel est ce qui coince, dysfonctionne et fait retour. Le dispositif de Thélèmythe vise à ce que du fantasme, du refoulement, de la métaphore soit clarifiés afin de permettre au sujet de renouer avec le réel et de s'y confronter d'une manière moins problématique. Le transfert est une mise en acte, qui dans le cadre de ce dispositif, implique que les différents professionnels y soient « agis » et parfois leurrés. Nous savons qu'une représentation des praticiens qui ne seraient jamais pris dans le transfert, dans l'erreur ou le leurre relève des images d'Épinal. Si tel était le cas, ce serait d'ailleurs le signe que rien ne se

passé et qu'aucun travail ne s'accomplit.

Autrement dit, chacun, à certains moments, se trouve ébranlé, bousculé, angoissé, perdu parfois. C'est souvent la condition de possibilité d'une reconstruction. Ce réinvestissement des réalités avec lesquelles, souvent très douloureusement, ces jeunes gens sont aux prises n'est pas simple. L'actualisation dans le dispositif en favorise le dépassement et force à la réinvention. Le mythe de l'adulte modèle auquel l'adolescent pourrait ou devrait sagement s'identifier est un leurre. Dans la réalité, les choses ne se passent pas comme cela. Les adultes sont arrêtés, barrés, dans leur fonction que l'on nie, conteste, déjoue, piège, instrumentalise. C'est avec cela que nous travaillons et c'est cet affrontement qui permet aux jeunes d'avancer et finalement de nous laisser tomber.

Pour cela, il est impératif que les acteurs développent une solide capacité réflexive et que l'institution en donne les moyens concrets. Les espaces de supervision articulant contrôle et régulation sont l'une des pièces maîtresse du dispositif dans lequel le travail sur les situations est toujours rapporté et discuté au sein d'instances collectives. Ces instances sont de plusieurs ordres. Dans ces réunions intervient un tiers, le superviseur, qui est recruté pour son expérience du contrôle individuel et institutionnel.

– La supervision institutionnelle

Cette instance de supervision regroupe pour chaque service l'équipe de cliniciens psychosociaux, le directeur de service, le directeur général si besoin et le superviseur. Cette instance traite des admissions, de l'évolution des prises en charge et de leur terme. Centrale, elle se tient mensuellement, mais peut être convoquée selon les nécessités du service. Elle est un lieu d'analyse et d'échanges, de la mise en débat des pratiques et des options théoriques des intervenants. Le travail des référents est donc systématiquement rapporté ici pour que les accompagnements soient discutés collectivement. Instance d'analyse collective, de mise à l'épreuve des hypothèses, de décision, d'élaboration des projets et du suivi de leur déroulement, de bilan et d'évaluation, cet espace est fondamental. Sans ce travail collectif régulier et structuré, il ne serait pas envisageable de proposer à des adolescents en très grande difficulté, souvent en souffrance, d'expérimenter des situations d'autonomie là où toutes les autres institutions ont échoué. Il faut le rappeler, la structure est sollicitée par l'Aide sociale à l'enfance lorsqu'elle estime ne plus avoir de solutions praticables pour ces adolescents aux parcours chaotiques. Ici, le superviseur est souvent appelé à interpréter et à résoudre avec l'équipe les blocages qui surviennent dans la dynamique de la double prise en charge (le binôme).

– La supervision individuelle

Elle vise à lever les obstacles rencontrés dans le travail thérapeutique. Elle concerne tous les praticiens qui y sont engagés. Elle est financée par l'association pour les référents administratifs. Le clinicien psychosocial l'assume au titre de son exercice libéral. Elle se déroule sur le mode habituel des contrôles de ce type.

– La supervision des assistants

Elle se produit mensuellement, durant une demi-journée, sous la forme d'un groupe de parole animé là encore par un superviseur. Elle concerne l'évolution des pratiques, l'examen des difficultés rencontrées avec les jeunes, les relations avec les directeurs de service et les cliniciens psychosociaux. Sont traités en outre les problèmes relevant de la dynamique institutionnelle et

les questions relatives au fonctionnement de l'association.

- La réunion d'équipe par service

Elle se déroule une fois par mois, sans superviseur et en l'absence du directeur général. Elle regroupe les praticiens dans une dynamique d'équipe et permet d'organiser les interventions et de travailler sur des questionnements institutionnels.

- La réunion d'équipe des salariés

Elle se tient mensuellement. L'ensemble des salariés se regroupent pour une journée afin de planifier leurs activités.

- La réunion de l'équipe de direction

Elle concerne, chaque mois, le directeur général, le directeur administratif et financier, et tous les directeurs de service. Au-delà des données immédiates de gestion et d'organisation sont abordées les questions de politique générale de l'institution.

L'association est extrêmement soucieuse de préserver ces espaces de dialogue, de confrontations des pratiques et de débats théoriques sans lesquels à l'évidence des suivis de cette nature seraient voués à l'échec. La réflexion collective est aussi organisée dans le cadre d'espaces un peu différents qui complètent le dispositif institutionnel. Ce sont les groupes de recherches.

Les groupes de recherche

Les travaux sur les pratiques et sur les théories qui soutiennent l'action des intervenants sont un précieux matériau de recherche au bénéfice de l'ensemble du collectif associatif. Sont organisées à ces effets des journées d'études et des groupes de travail thématiques.

- Les journées d'études

Semestrielles, elles engagent tous les acteurs de l'institution. Elles se déroulent sur le mode de communications produites par les praticiens de Thélèmythe ou de partenaires. Elles visent à tirer les leçons de l'expérience dans une perspective de recherche, à confronter les pratiques clinique et institutionnelle, ainsi qu'à identifier des actions innovantes. Elles ont pour objectif la publication des travaux et des grandes orientations qui sont dégagées.

- Les groupes de travail thématiques

Il s'agit de groupes éphémères constitués autour de thèmes spécifiques. Ces problématiques touchent à des questions aussi diverses que la politique de l'hébergement des usagers, la place faite aux familles, l'évolution sociologique du public accueilli, la question de l'argent à partir de l'allocation d'entretien...

Toutes ces dispositions ont en fait permis d'éviter qu'à la phase expérimentale de l'association à sa création, ne succède une phase crispée sur les « bonnes pratiques » du passé. Les solutions imaginées à la naissance de l'association étaient en capacité de répondre aux attentes du public et des institutions qui sollicitaient Thélèmythe, il n'en demeure pas moins que le fonctionnement de l'association a permis des ajustements y compris sur un plan structurel.

2. Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration exerce, au-delà de son rôle de gestion garantissant les décisions prises par l'Assemblée générale, un rôle de conseil et d'appui au directeur général dans la mise en oeuvre des orientations stratégiques de l'organisation. Il est composé de six membres au minimum.

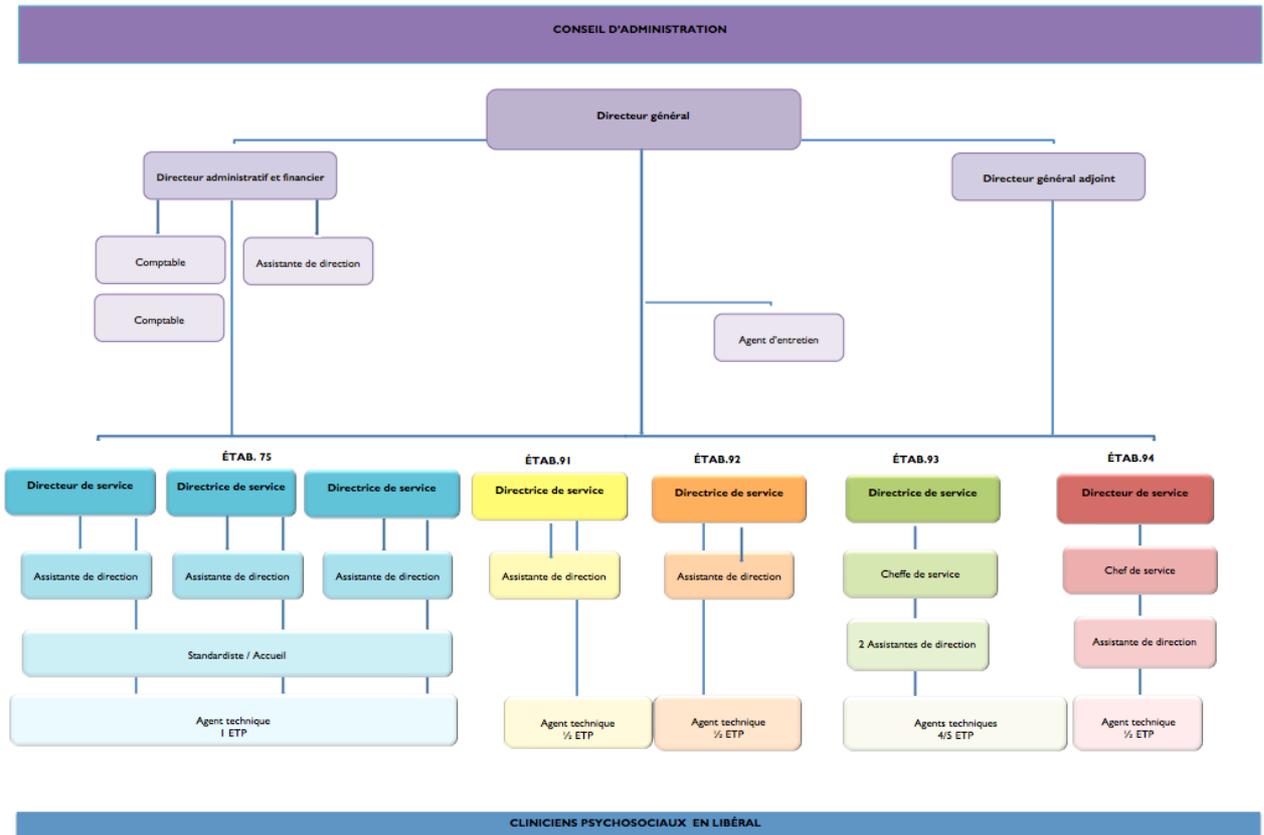
- Composition du Conseil d'administration de Thélème :

TOULZAT Annie	Présidente du C.A. Membre du Bureau	Proviseure de l'Ecole supérieure d'arts appliqués Duperré
CASANOVA Alain	Trésorier Membre du Bureau	Contrôleur de l'Etat auprès de Pôle Emploi
DAVEZIES/ROSENBERG Marie	Membre du Bureau	Professeure de lettres (retraîtée)
GETZEL Joachim	Membre du Bureau	Psychiatre d'orientation psychanalytique travaillant dans le champ de l'adolescence
EPINEY Viviane	Membre du Bureau	Journaliste radio-télévision (retraîtée)
OHAYON Danièle	Membre du Bureau	Journaliste à France Info, fondatrice de la Maison des journalistes, auteure de romans policiers

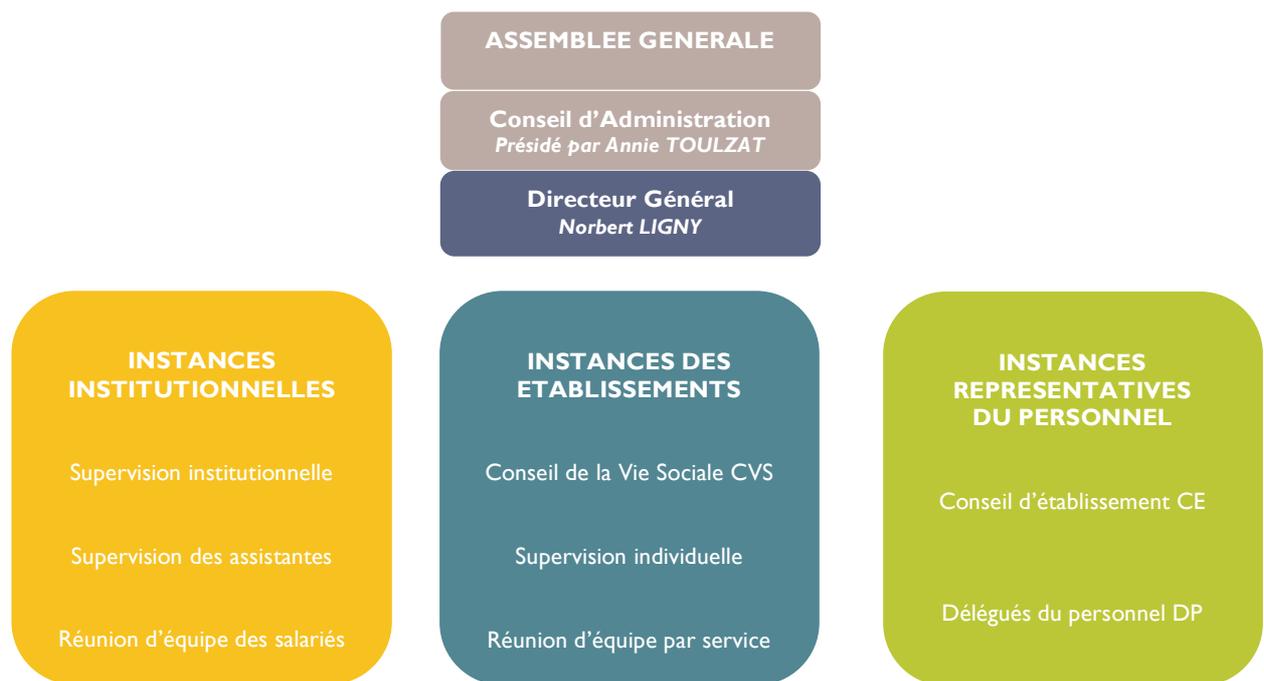
- Afin de gérer les affaires de l'association, le Conseil d'administration s'est réuni sept fois en réunion régulière au cours de l'année 2016. L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 26 septembre 2016.

3. Organisation institutionnelle

Notre organisation repose sur deux principes :
 Une structuration institutionnelle claire avec des acteurs tous porteurs du projet...



Qui implique une démarche constante de recherche et d'évaluation



II – Bilan de l'activité 2016 (tous établissements confondus)

1. L'analyse des flux

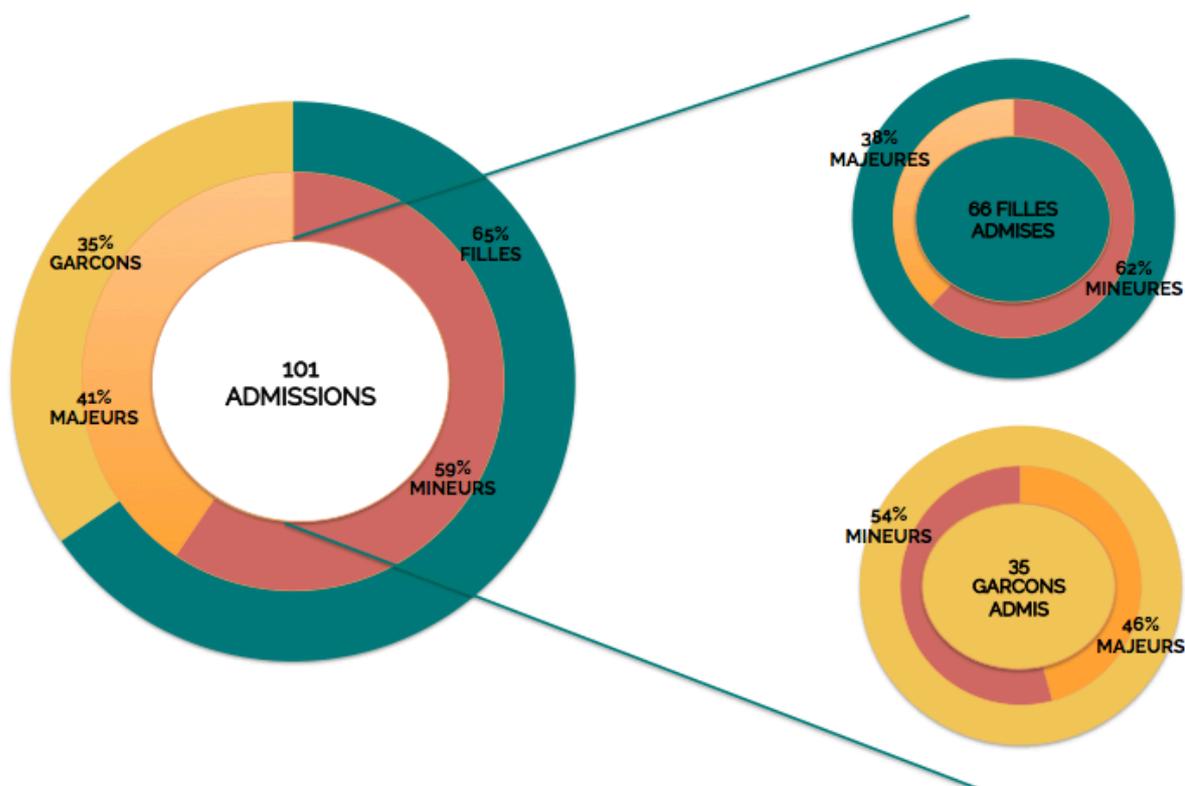
Sur une capacité d'autorisation globale de 244 jeunes, l'ensemble des services comptabilise 215 jeunes présents au 31 décembre 2016 :

ANALYSE DES FLUX EN 2016

	Présents au 1/01/2016	Entrées	Sorties	Présents au 31/12/2016
Etab.Paris	94	42	40	96
Etab. Juvisy	31	16	16	31
Etab. Puteaux	37	10	16	31
Etab. Montreuil	32	14	21	25
Etab.Vincennes	42	19	29	32
Total	236	101	122	215

En comparaison avec l'activité de l'année 2015, le taux d'activité moyen de 2016 est en baisse de -11 points (96,1% en 2014, 104% en 2015 et 93,05% en 2016).

2. Les admissions (répartition des admissions selon le sexe et l'âge à l'admission)

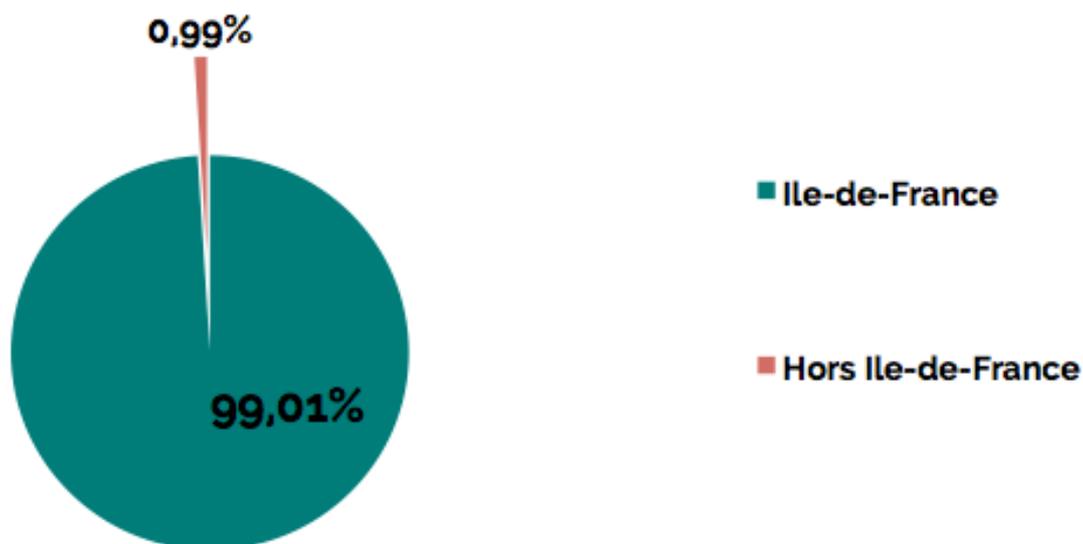


Admissions 2016		Sexe		Total
Age		Fille	Garçon	
15		1		1
16		16	6	22
17		24	13	37
18		16	9	25
19		8	6	14
20		1	1	2
Total		66	35	101

Tous établissements confondus, il a été comptabilisé 101 admissions pour l'année 2016, nombre en légère baisse par rapport à l'année 2015 (- 4 admissions). Le nombre des jeunes filles admises au sein de notre disposition connaît un regain pour cette année 2016 (65% des admissions concernent des jeunes filles contre 35% pour des garçons). Alors que nous avons connu un rééquilibrage de cette proportion entre jeunes filles et garçons admis en 2015 (en 2015, 56% filles, 43% garçons), cette tendance n'a pas d'explication particulière.

3. La provenance des admissions

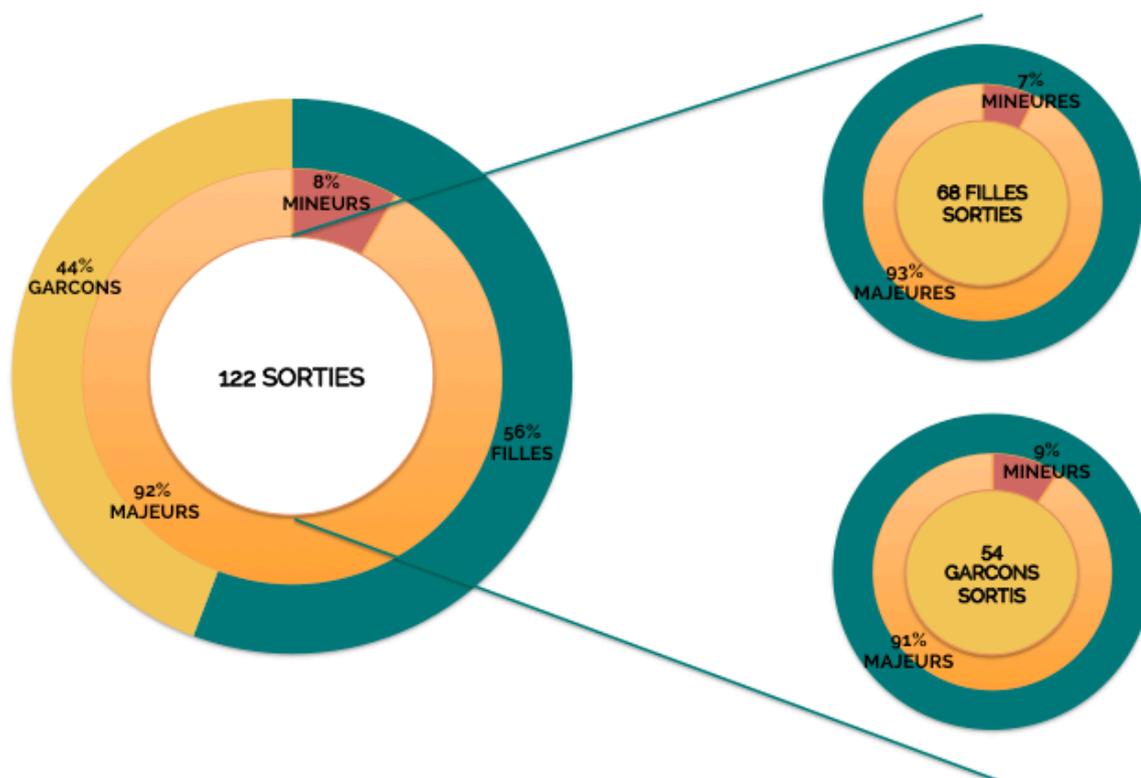
Les admissions de nos établissements émanent de services de l'Aide Sociale à l'Enfance d'Ile-de-France. En 2016, seule une admission provient d'un service installé en dehors de la région.



Cette donnée statistique reste stable par rapport aux années précédentes et souligne de fait que le travail commun engagé par les établissements avec leurs partenaires départementaux respectifs (services de l'Aide Sociale à l'Enfance, missions locales, écoles, Protection Judiciaire de la Jeunesse, etc..) reste pertinent et ancré dans le territoire d'implantation de l'établissement.

4. Les sorties (répartition des sorties selon le sexe et l'âge à la sortie)

En 2016, 122 sorties de jeunes du dispositif ont été enregistrées. Ce chiffre est en forte augmentation par rapport aux deux précédentes années (96 en 2015 et 112 en 2014). Cette hausse s'explique en partie par les sous-effectifs qu'ont connu les deux établissements ayant eu une extension de leur service. La montée en charge étant difficile à atteindre et à maintenir surtout lorsque l'extension suppose une réorganisation du service.

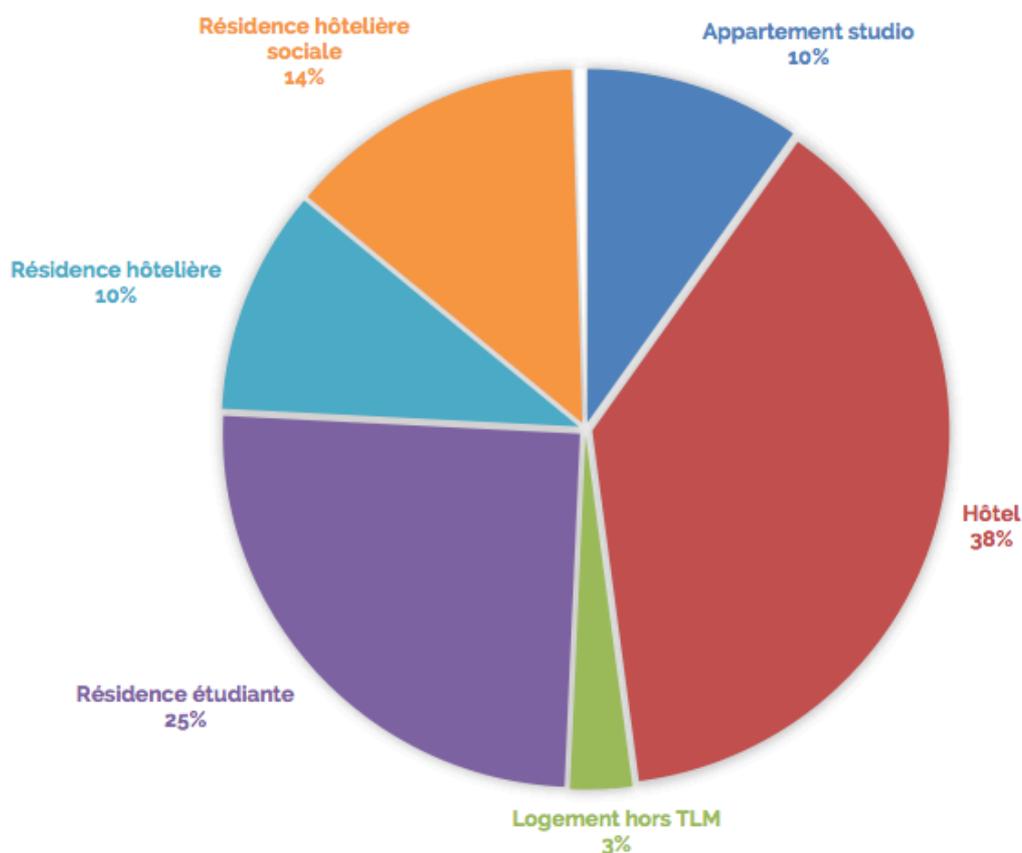


Pour rappel, sur les 96 sorties de l'année 2015 ;

- 68% filles, 32% garçons
- 15% mineurs et 85% majeurs

Sortie 2016	Sexe		Total
Age	Fille	Garçon	
16	2	1	3
17	3	4	7
18	15	9	24
19	12	11	23
20	21	13	34
21	15	16	31
Total	68	54	122

5. L'hébergement des jeunes suivis au 31 décembre 2016



Au fil des années, l'association a engagé une réflexion sur le mode d'hébergement des jeunes. Même si l'accueil à l'hôtel reste un élément nécessaire à la mise en œuvre du dispositif, notamment en début de prise en charge, elle a su développer et maintenir des partenariats pour accroître la qualité de son « parc immobilier ».

Aussi, si l'on ajoute la part des résidences hôtelières et résidences hôtelières sociales (qui proposent de meilleures prestations de services que l'hôtel) avec les résidences étudiantes, nous obtenons pour l'année 2016, 59% des jeunes suivis au 31 décembre hébergés dans ce type de logement contre seulement 38% à l'hôtel. Cette tendance est aussi poussée par la hausse du prix de nuitée des hôtels en région parisienne.

En effet, les services sont de plus en plus confrontés à la raréfaction des chambres d'hôtels à des prix correspondant aux budgets alloués pour ce poste.

Conclusion

En dépit d'une baisse de l'activité de nos établissements, l'année 2016 a été une année dense au travers des nombreux projets développés dans les services. D'autres projets voient le jour en cette année 2017 et nous y reviendrons bien entendu au moment venu mais l'essentiel réside dans notre positionnement et dans la posture à tenir, à adopter face aux jeunes qui nous sont confiés.

Les rapports d'activités d'établissement déposés auprès des tutelles éclairent ce travail si singulier et laborieux qu'effectuent au quotidien les acteurs de Thélèmythe y compris dans ses limites. Nous espérons avoir au mieux éclairé nos lecteurs sur ce qu'est Thélèmythe. Que ce soit en tant que structure, en tant que dispositif et en tant qu'association. Nous continuons en groupe de travail à parfaire « cet objet » qu'est le rapport d'activité.

Notre capacité d'écoute et d'analyse doivent nous permettre d'affiner au mieux nos pratiques avec les différents conseils départementaux pour certains en pleine mutation et réorganisation de leurs services. Tout cela sans oublier ce qui fait la pertinence de notre partenariat, l'alliage entre pouvoirs publics et associations dans la complémentarité des rôles et des missions.

L'engagement reste notre principal « carburant » ...